

# UN VIEILLARD ÉCRASÉ PAR UNE LOCOMOTIVE A SEQUEDIN

Hier, les employés du dépôt de Less remarquèrent du sang sur le tender d'une locomotive qui venait d'arriver en gare. Comme la locomotive avait fait route avec le tender en avant, on en conclut qu'un accident avait dû se produire pendant le trajet. Les gendarmes des localités traversées furent aussitôt alertés. C'est ainsi que les gendarmes d'Haubourdin découvrirent, à Sequedin, les débris d'un corps affreusement mutilé.

# Les accidents de la route

## Près de Corbie, le chauffeur d'un camion est écrasé par son véhicule

Dans la soirée d'hier, M. Tattergrain, entrepreneur à Villers-Bretonneux, venait signaler aux gendarmes qu'il avait découvert à proximité du village de Warfusse-Abanourt, le cadavre d'un chauffeur de camion, écrasé par son véhicule. Les gendarmes se rendirent sur les lieux et trouvèrent, en effet, un lourd camion contre un arbre. Le corps du chauffeur gisait sous le véhicule. Il s'agissait de M. Fernand Brixoux, 40 ans, chef de service dans une entreprise de transport de Reims et demeurant dans cette ville. On suppose que la direction du camion, se étant cassée, M. Brixoux voulut arrêter le véhicule en marche mais fut écrasé par celui-ci.

# COUR D'APPEL DE DOUAI

## Le degré de la bière à Dechy

Un procès intéressant, tous les brasseurs ont été convoqués à la quatrième chambre des appels correctionnels de la Cour de Douai. Il s'agissait de connaître la quantité de produits sucrés et de glucose admise dans la bière, destinée à la fabrication de la bière. Ces produits augmentent la densité en alcool de la bière, ce qui sert de base pour établir les droits à percevoir par les contribuables indirects. M. Van Verbeke, brasseur à Dechy, poursuivi pour fraude commerciale, fut déclaré coupable de chef en première instance.

# ROUBAIX

Bureaux : 45, rue de la Gare (Tél. 351-17). — Dépôt de vente : 36, r. du Collège

## A TRAVERS LA VILLE

### UNE BELLE PATINOIRE

Au début de la "matinée" de mercredi, une conduite d'eau creva, ce qui provoqua l'explosion de la chaudière en telle abondance que le feu arriva au sous-sol de la patinoire. Le feu fut éteint, mais il ne put être évité que la chaudière ait été transformée en une véritable patinoire. Très heureusement, toutes dispositions avaient été prises pour prévenir les accidents de la route. De ce fait, il n'y eut aucun accident à regretter.

### COURT-CIRCUIT SOUTERRAIN

Al carrefour des rues du Coq Français et de la Tuilerie, sous trottoir, passe un câble électrique. Par suite d'une cause non nettement établie, une explosion se produisit vers 10 heures, au moment où M. Jules Lecroart, demeurant rue d'Alger, passait en cet endroit pour se rendre à son service à l'usine Motte-Bossut.

L'explosion fut très forte. Les pavés furent soulevés et une flamme s'échappa de la brèche, flamme qui atteignit M. Lecroart à la face. Ce dernier, légèrement brûlé, reçut les soins à l'usine Motte-Bossut, mais ne put empêcher son domicile où il devra observer un repos d'une dizaine de jours. Son état n'est pas grave.

Enquête par M. Lalanne, commissaire de police du 3<sup>e</sup> arrondissement.

### BEL ACTE DE PROBITÉ

Hier matin, Mme Thibierge, demeurant rue des Longues-Haies, perdit, en descendant du tramway, rue de la Gare, une somme de 300 francs en billets. Fort heureusement pour elle, les précieux billets furent trouvés par un honnête homme, M. Edmond Dujardin, un chômeur demeurant rue de Lannoy, fort Desprez, N° 7.

M. Dujardin s'en fut porter sa trouvaille au commissariat central et ainsi Mme Dujardin put rentrer en possession de son bien.

### LAS DE VIVRE

Un sujet polonais, M. Jean Zielenki, 3 ans, chasseur cordonnier, 61, rue des Fabricants, voulut se suicider hier soir, vers 20 h., en se tordant la gorge avec un tranchet de cordonnier. M. le docteur Faucher fut appelé pour prodiguer les soins au désespéré dont l'état ne paraît pas alarmant. M. Morlet, commissaire de police du 2<sup>e</sup> arrondissement, s'est rendu sur les lieux. La voiture d'ambulance a transporté M. Zielenki à l'hôpital « La Fraternité ».

### DEMAIN VENDREDI

Exposition annuelle aux « 100.000 CHEMISES ». Nombreuses séries de chemises blanches et couleurs à 2,50 d'une valeur beaucoup plus grande. Tous les mètres, très belles qualités et la même fabrication.

Succursale de LILLE, 79, rue Nationale.

# BOITE AUX LETTRES DE NOS LECTEURS

## LA DÉFENSE DE NOS BONS AMIS

Mme Febois, membre de la section roubaixienne de la Ligue de Défense des Animaux, nous communique une lettre disant notamment : « Durant les fêtes de Noël et du Nouvel An, beaucoup de personnes se sont présentées chez moi avec un animal à détruire afin de passer plus librement ces jours de fête. Je vois encore arriver cet enfant tout en pleurs, tenant dans ses bras un beau petit chien, dont sa maman l'obligeait à se débarrasser. Je n'ai pas pu le refuser puisque c'est mon rôle d'empêcher les animaux de souffrir, mais je ne l'ai pas fait de gaieté de cœur en pensant que bien des personnes sacrifient au plaisir la vie de ces pauvres bêtes qui ne peuvent se défendre. »

Je voudrais ainsi demander aux propriétaires d'animaux de bien réfléchir avant de les détruire, qu'ils sachent qu'en adoptant un chien ou un chat, ils ont contracté un devoir, c'est de les nourrir et de les soigner. Qu'ils sachent

# Le complice du voleur d'auto de Lille est à son tour arrêté

## IL AVAIT CAMBRIOLÉ RÉCEMMENT LA VILLA DE L'AVENUE DU BOIS A LAMBERSART.



VANNEESTE et les inspecteurs de la Sûreté qui l'ont arrêté. A gauche : l'inspecteur DELEMER, à droite : l'inspecteur FLECHART. (Ph. Réveil)

Le Sûreté lilloise qui avait été assez heureuse d'arrêter avant-hier le jeune voleur G. S., a poursuivi hier ses investigations. Les recherches minutieuses devaient être couronnées de succès puisque son complice, un jeune malfaiteur lui aussi, puisqu'il n'est âgé que de 18 ans et demi, a été arrêté à son tour mercredi matin par les inspecteurs Flechart, Delme et Moreau, de la Sûreté.

## Le berger avait volé un fusil à Vandreghem

Jean Mionet, berger à Vandreghem, avait volé un fusil appartenant à M. Pasquellé. Le tribunal de Saint-Omer le condamna à six jours de prison, pour abus de confiance, après plaidoirie de M. Reneltel. La Cour a confirmé la décision des premiers juges.

## mais condamné avec sursis, à de fortes amendes fiscales.

Devant la Cour, il est défendu par M<sup>e</sup> Jardi. La régie est représentée par M<sup>e</sup> Buifquin.

## M. l'avocat général Doris s'en rapporte à la sagesse de la Cour, qui rendra son arrêt le 14 janvier.

Le Sûreté lilloise qui avait été assez heureuse d'arrêter avant-hier le jeune voleur G. S., a poursuivi hier ses investigations. Les recherches minutieuses devaient être couronnées de succès puisque son complice, un jeune malfaiteur lui aussi, puisqu'il n'est âgé que de 18 ans et demi, a été arrêté à son tour mercredi matin par les inspecteurs Flechart, Delme et Moreau, de la Sûreté.

## Préparez votre boisson de ménage avec l'AUTOBRASSEUR.

C'est si facile et les résultats obtenus sont si agréables de ménage suffisent ! Exigez le paquet jaune orange portant le mot « AutoBrasseur ». En vente partout. AutoBrasseur-Lens.

## AMICALE ERNEST LÉGOUEVÉ.

Réunion mensuelle le samedi 8 janvier, à 18 h. 30, au local habituel.

## FRATERNITÉ DES COMBATTANTS ROUBAISINS.

Dimanche 16, à 9 h. 45, au Casino, Assemblée générale annuelle. Cette assemblée sera présidée par le général en chef de l'ère républicaine, le général Doumeq qui prendra la parole.

## LE PETIT MONDE ARTISTIQUE DE ROUBAIX À ANZIN.

Pour la quatrième fois, le Théâtre Municipal d'Anzin, sous la haute direction artistique de M. Frady, fait appel au Petit Monde Artistique de Roubaix pour assurer une représentation de gala le dimanche 16 janvier, en matinée.

## MALADIES DE LA PEAU

Généraliste par malade chez lui D. Verhaeghe, Pharm du Trichon, Rn. 333.

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL.

Le Conseil municipal se réunira vendredi, à 18 h. 30, à l'Hôtel de Ville, pour la première session extraordinaire de 1938. Il sera procédé à l'examen de dix communications et propositions.

## COURS DES VIANDES EN CHEVILLE

Volonté des cours pratiqués au cours de la semaine du 27 décembre 1937 au 1<sup>er</sup> janvier 1938 :

## LE STOCK DE LAINES PEIGNES

Le Syndicat des Peigneurs de Laines nous communique :

## LES NOUVEAUX TARIFS AU CONDITIONNEMENT

La Chambre de Commerce nous communique :

## LE STOCK DE LAINES PEIGNES

Le Syndicat des Peigneurs de Laines nous communique :

# CROIX

Arrestation d'un vagabond. — Les gendarmes Poirier et Bouché ont arrêté samedi matin, place de Croix, un nommé Alfred Debled, 30 ans, sans profession, et sans domicile, il a été conduit au Parquet.

Le adjudicataire de la Maternité, l'erreur étant glissée dans les prix d'admission appliqués au séjour. A la Maternité, à compter du 1<sup>er</sup> janvier, nous présentons à la personne habitant Croix, le taux d'admission est porté à 400 fr. pour les personnes n'habitant pas Croix, le taux d'admission est porté à 350 fr.

Il est rappelé que les frais d'admission sont payables d'avance à la Mairie, bureau de la Comptabilité.

A la Maternité, les consultations pédiatriques gratuites sont données à la Maternité 177, rue des Ogniers par Mlle Le Diberder, sage-femme de l'établissement.

Musique Ouvrière « La Fraternelle ». — Répétitions au siège, rue Châquevère, à 20 heures.

Adjudications. — Sous la présidence de M. Seigneur, maire assisté de MM. Oesterlync, Vandenas et Montois et en présence de M. Cléber, receveur municipal, ont eu lieu diverses adjudications pour l'entretien des bâtiments communaux, le service des eaux, la concession du service municipal d'arrosage, la fourniture de charbon.

En voici les résultats :

1. Tissage et macaronerie de 20.000 fr. adjudicataire Duquesne Emile à Roubaix, avec 27,5 % de rabais; 2e lot, charpente menuiserie, 20.000 fr., adjudicataire Desfontaines à Roubaix, avec 44,1 %; 3e lot, couverture plomberie, 20.000 fr., adjudicataire M. Maseman à Roubaix, rabais 47,5 %; 4e lot, peinture vitrerie, 20.000 fr., adjudicataire Tilly Pierre à Croix, rabais 46 %.

Service des eaux, fourniture de fontes, 20.000 fr., adjudicataire Sté des Hauts Fourneaux et Ponderies de Font-A-Mousson, rabais 2 %.

Concession du service municipal d'affichage, mis à prix 500 fr., adjudicataire Compagnie Nouvelle des Châles de Croix modifié par la France et l'Étranger, offre 510 francs.

Fourniture de charbon de terre, adjudicataire Association Charbonnière de Lille, Roubaix, Toucoing, 205 fr. la tonne.

Fourniture de charbon maigre, adjudicataire Association Charbonnière de Lille, 330 fr. la tonne; 2<sup>e</sup> Compagnie des Mines d'Anzin pour le 5/8-350 fr. la tonne.

Bal de bienfaisance. — Le samedi 8 janvier à 20 h., en la salle municipale des fêtes, place du République, au profit de la Ligue Intersyndicale de Croix-Wasquehal et le Comité d'entraide, sous la direction de Mery-Jeans Juniors, au profit des grévistes des usines Lemaire et Dillies et Seneville Réunis.

Le Brochet d'Or. — Samedi 8, à 19 h., assemblée trimestrielle au siège 263, rue Mackellerie. Ordre du jour très important. Tombola.

Sports Travailleurs. — Dimanche 9 janvier, à 10 heures, Stade Guisard, à Croix, match de championnat A.C.P. Sud-Lillois contre le Championnat Sports Travailleurs de Croix. 3e du même championnat.

Javelot. — Samedi 8 janvier à 19 h. 30, réunion de la société des javeloteurs de Croix. Question importante. On jouera les prix au mois.

# WASQUEHAL

Mort d'un A. C. mutilé de guerre. — Mardi soir est décédé en son domicile après une longue maladie M. Jean Delveuve, ancien combattant, mutilé de guerre de 41 ans.

Les funérailles civiles auront lieu samedi 8 janvier à 14 h. 30, Réunion à la 23 rue Mortuaire 23, cité de Saint-Gobain à 14 h. 15.

Pour la Caisse de secours de la Crique du Capreau. — Le Comité de l'Amicale du Capreau organise les 6 et 13 février, deux soirées de concert au profit de la Caisse de secours de la Crique scolaire du groupement. Ce tournoi est doté de nombreux lots dont un superbe service de table.

Le Comité de l'Amicale du Capreau organise les 6 et 13 février, deux soirées de concert au profit de la Caisse de secours de la Crique scolaire du groupement. Ce tournoi est doté de nombreux lots dont un superbe service de table.

Le Comité de l'Amicale du Capreau organise les 6 et 13 février, deux soirées de concert au profit de la Caisse de secours de la Crique scolaire du groupement. Ce tournoi est doté de nombreux lots dont un superbe service de table.

Le Comité de l'Amicale du Capreau organise les 6 et 13 février, deux soirées de concert au profit de la Caisse de secours de la Crique scolaire du groupement. Ce tournoi est doté de nombreux lots dont un superbe service de table.

Le Comité de l'Amicale du Capreau organise les 6 et 13 février, deux soirées de concert au profit de la Caisse de secours de la Crique scolaire du groupement. Ce tournoi est doté de nombreux lots dont un superbe service de table.

Le Comité de l'Amicale du Capreau organise les 6 et 13 février, deux soirées de concert au profit de la Caisse de secours de la Crique scolaire du groupement. Ce tournoi est doté de nombreux lots dont un superbe service de table.

Le Comité de l'Amicale du Capreau organise les 6 et 13 février, deux soirées de concert au profit de la Caisse de secours de la Crique scolaire du groupement. Ce tournoi est doté de nombreux lots dont un superbe service de table.

Le Comité de l'Amicale du Capreau organise les 6 et 13 février, deux soirées de concert au profit de la Caisse de secours de la Crique scolaire du groupement. Ce tournoi est doté de nombreux lots dont un superbe service de table.

Le Comité de l'Amicale du Capreau organise les 6 et 13 février, deux soirées de concert au profit de la Caisse de secours de la Crique scolaire du groupement. Ce tournoi est doté de nombreux lots dont un superbe service de table.

Le Comité de l'Amicale du Capreau organise les 6 et 13 février, deux soirées de concert au profit de la Caisse de secours de la Crique scolaire du groupement. Ce tournoi est doté de nombreux lots dont un superbe service de table.

Le Comité de l'Amicale du Capreau organise les 6 et 13 février, deux soirées de concert au profit de la Caisse de secours de la Crique scolaire du groupement. Ce tournoi est doté de nombreux lots dont un superbe service de table.

Le Comité de l'Amicale du Capreau organise les 6 et 13 février, deux soirées de concert au profit de la Caisse de secours de la Crique scolaire du groupement. Ce tournoi est doté de nombreux lots dont un superbe service de table.

Le Comité de l'Amicale du Capreau organise les 6 et 13 février, deux soirées de concert au profit de la Caisse de secours de la Crique scolaire du groupement. Ce tournoi est doté de nombreux lots dont un superbe service de table.

Le Comité de l'Amicale du Capreau organise les 6 et 13 février, deux soirées de concert au profit de la Caisse de secours de la Crique scolaire du groupement. Ce tournoi est doté de nombreux lots dont un superbe service de table.

Le Comité de l'Amicale du Capreau organise les 6 et 13 février, deux soirées de concert au profit de la Caisse de secours de la Crique scolaire du groupement. Ce tournoi est doté de nombreux lots dont un superbe service de table.

Le Comité de l'Amicale du Capreau organise les 6 et 13 février, deux soirées de concert au profit de la Caisse de secours de la Crique scolaire du groupement. Ce tournoi est doté de nombreux lots dont un superbe service de table.

Le Comité de l'Amicale du Capreau organise les 6 et 13 février, deux soirées de concert au profit de la Caisse de secours de la Crique scolaire du groupement. Ce tournoi est doté de nombreux lots dont un superbe service de table.

# TOURCOING

En conséquence, les pièces de cette affaire seront déposées pendant dix jours au Secrétariat de la Mairie, du 8 au 17 janvier 1938 inclus, de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h., afin que chacun puisse en prendre connaissance.

A l'expiration de ce délai, c'est-à-dire du mardi 15 janvier 1938 inclus, un Commissaire enquêteur se rendra à l'Hôtel de Ville (Bureau du Secrétariat) les déclarations des habitants sur le projet dont il s'agit.

En conséquence, les pièces de cette affaire seront déposées pendant dix jours au Secrétariat de la Mairie, du 8 au 17 janvier 1938 inclus, de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h., afin que chacun puisse en prendre connaissance.

A l'expiration de ce délai, c'est-à-dire du mardi 15 janvier 1938 inclus, un Commissaire enquêteur se rendra à l'Hôtel de Ville (Bureau du Secrétariat) les déclarations des habitants sur le projet dont il s'agit.

En conséquence, les pièces de cette affaire seront déposées pendant dix jours au Secrétariat de la Mairie, du 8 au 17 janvier 1938 inclus, de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h., afin que chacun puisse en prendre connaissance.

A l'expiration de ce délai, c'est-à-dire du mardi 15 janvier 1938 inclus, un Commissaire enquêteur se rendra à l'Hôtel de Ville (Bureau du Secrétariat) les déclarations des habitants sur le projet dont il s'agit.

En conséquence, les pièces de cette affaire seront déposées pendant dix jours au Secrétariat de la Mairie, du 8 au 17 janvier 1938 inclus, de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h., afin que chacun puisse en prendre connaissance.

A l'expiration de ce délai, c'est-à-dire du mardi 15 janvier 1938 inclus, un Commissaire enquêteur se rendra à l'Hôtel de Ville (Bureau du Secrétariat) les déclarations des habitants sur le projet dont il s'agit.

En conséquence, les pièces de cette affaire seront déposées pendant dix jours au Secrétariat de la Mairie, du 8 au 17 janvier 1938 inclus, de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h., afin que chacun puisse en prendre connaissance.

A l'expiration de ce délai, c'est-à-dire du mardi 15 janvier 1938 inclus, un Commissaire enquêteur se rendra à l'Hôtel de Ville (Bureau du Secrétariat) les déclarations des habitants sur le projet dont il s'agit.

En conséquence, les pièces de cette affaire seront déposées pendant dix jours au Secrétariat de la Mairie, du 8 au 17 janvier 1938 inclus, de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h., afin que chacun puisse en prendre connaissance.

A l'expiration de ce délai, c'est-à-dire du mardi 15 janvier 1938 inclus, un Commissaire enquêteur se rendra à l'Hôtel de Ville (Bureau du Secrétariat) les déclarations des habitants sur le projet dont il s'agit.

En conséquence, les pièces de cette affaire seront déposées pendant dix jours au Secrétariat de la Mairie, du 8 au 17 janvier 1938 inclus, de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h., afin que chacun puisse en prendre connaissance.

A l'expiration de ce délai, c'est-à-dire du mardi 15 janvier 1938 inclus, un Commissaire enquêteur se rendra à l'Hôtel de Ville (Bureau du Secrétariat) les déclarations des habitants sur le projet dont il s'agit.

En conséquence, les pièces de cette affaire seront déposées pendant dix jours au Secrétariat de la Mairie, du 8 au 17 janvier 1938 inclus, de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h., afin que chacun puisse en prendre connaissance.

A l'expiration de ce délai, c'est-à-dire du mardi 15 janvier 1938 inclus, un Commissaire enquêteur se rendra à l'Hôtel de Ville (Bureau du Secrétariat) les déclarations des habitants sur le projet dont il s'agit.

En conséquence, les pièces de cette affaire seront déposées pendant dix jours au Secrétariat de la Mairie, du 8 au 17 janvier 1938 inclus, de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h., afin que chacun puisse en prendre connaissance.

A l'expiration de ce délai, c'est-à-dire du mardi 15 janvier 1938 inclus, un Commissaire enquêteur se rendra à l'Hôtel de Ville (Bureau du Secrétariat) les déclarations des habitants sur le projet dont il s'agit.

En conséquence, les pièces de cette affaire seront déposées pendant dix jours au Secrétariat de la Mairie, du 8 au 17 janvier 1938 inclus, de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h., afin que chacun puisse en prendre connaissance.

A l'expiration de ce délai, c'est-à-dire du mardi 15 janvier 1938 inclus, un Commissaire enquêteur se rendra à l'Hôtel de Ville (Bureau du Secrétariat) les déclarations des habitants sur le projet dont il s'agit.

En conséquence, les pièces de cette affaire seront déposées pendant dix jours au Secrétariat de la Mairie, du 8 au 17 janvier 1938 inclus, de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h., afin que chacun puisse en prendre connaissance.

A l'expiration de ce délai, c'est-à-dire du mardi 15 janvier 1938 inclus, un Commissaire enquêteur se rendra à l'Hôtel de Ville (Bureau du Secrétariat) les déclarations des habitants sur le projet dont il s'agit.

En conséquence, les pièces de cette affaire seront déposées pendant dix jours au Secrétariat de la Mairie, du 8 au 17 janvier 1938 inclus, de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h., afin que chacun puisse en prendre connaissance.

A l'expiration de ce délai, c'est-à-dire du mardi 15 janvier 1938 inclus, un Commissaire enquêteur se rendra à l'Hôtel de Ville (Bureau du Secrétariat) les déclarations des habitants sur le projet dont il s'agit.

En conséquence, les pièces de cette affaire seront déposées pendant dix jours au Secrétariat de la Mairie, du 8 au 17 janvier 1938 inclus, de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h., afin que chacun puisse en prendre connaissance.

A l'expiration de ce délai, c'est-à-dire du mardi 15 janvier 1938 inclus, un Commissaire enquêteur se rendra à l'Hôtel de Ville (Bureau du Secrétariat) les déclarations des habitants sur le projet dont il s'agit.

En conséquence, les pièces de cette affaire seront déposées pendant dix jours au Secrétariat de la Mairie, du 8 au 17 janvier 1938 inclus, de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h., afin que chacun puisse en prendre connaissance.

A l'expiration de ce délai, c'est-à-dire du mardi 15 janvier 1938 inclus, un Commissaire enquêteur se rendra à l'Hôtel de Ville (Bureau du Secrétariat) les déclarations des habitants sur le projet dont il s'agit.

En conséquence, les pièces de cette affaire seront déposées pendant dix jours au Secrétariat de la Mairie, du 8 au 17 janvier 1938 inclus, de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h., afin que chacun puisse en prendre connaissance.

A l'expiration de ce délai, c'est-à-dire du mardi 15 janvier 1938 inclus, un Commissaire enquêteur se rendra à l'Hôtel de Ville (Bureau du Secrétariat) les déclarations des habitants sur le projet dont il s'agit.

En conséquence, les pièces de cette affaire seront déposées pendant dix jours au Secrétariat de la Mairie, du 8 au 17 janvier 1938 inclus, de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h., afin que chacun puisse en prendre connaissance.

A l'expiration de ce délai, c'est-à-dire du mardi 15 janvier 1938 inclus, un Commissaire enquêteur se rendra à l'Hôtel de Ville (Bureau du Secrétariat) les déclarations des habitants sur le projet dont il s'agit.

En conséquence, les pièces de cette affaire seront déposées pendant dix jours au Secrétariat de la Mairie, du 8 au 17 janvier 1938 inclus, de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h., afin que chacun puisse en prendre connaissance.

A l'expiration de ce délai, c'est-à-dire du mardi 15 janvier 1938 inclus, un Commissaire enquêteur se rendra à l'Hôtel de Ville (Bureau du Secrétariat) les déclarations des habitants sur le projet dont il s'agit.

En conséquence, les pièces de cette affaire seront déposées pendant dix jours au Secrétariat de la Mairie, du 8 au 17 janvier 1938 inclus, de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h., afin que chacun puisse en prendre connaissance.

A l'expiration de ce délai, c'est-à-dire du mardi 15 janvier 1938 inclus, un Commissaire enquêteur se rendra à l'Hôtel de Ville (Bureau du Secrétariat) les déclarations des habitants sur le projet dont il s'agit.

# UN NOUVEAU CHATEAU D'EAU A CROIX



On voit sur notre cliché l'état de ces importants travaux. (Ph. Egalité)

# ILL'AL'U NOTRE ALMANACH POUR 1938

En vente partout - 2 fr. 50 (Par Poste : 3 fr. 10)

lannoy, 62 rue rue, 15 fr.; Liénaer, 50 rue rue, 20 fr. Blondia, même rue, 35 fr.; Deeden, 146 même rue, 25 fr.; Anonyme, même rue, 45 fr.; Bodereau, 34, rue St-Jacques, 11 fr. 25; Suraat, 170, rue des Carliers, 10 fr.; Haquette, 11 Grand-Place, 12 fr.; Broyalbout, 25, Grand-Place, 10 fr.; La Toison, 24, rue des Ursules, 10 fr.; Castelain, 52 même rue, 10 fr.; Debal, 35, rue du Haze, 10 fr.; Tonneau, 41, rue Nationale, 20 fr.; Henri, 53 même rue, 30 fr.; Ploquette, 57 même rue, 20 fr.; Des Ursules, 10 fr.; Castelain, 52 même rue, 25 fr.; Parizot, 37, rue Abestor, 30 francs.

# AU BUREAU DE BIENFAISANCE

Paiement de l'allocation d'assistance aux vieillards infirmes et incurables privés de ressources (mois de décembre), aujourd'hui jeudi 6 janvier, de 9 à 11 et de 14 à 15 h. 30. Se munir de la carte grise.

# Sociétés et Comités

HARMONIE DES AMIC. LAIQUES. — Pas de répétition ce jeudi, ni de cours; ils reprennent le samedi 9 janvier.

AMIC. DES PIATS. — Dim. 9, à 10 h. 30, réunion au Foyer. De service MM. Leuay et Duloo.

FED. DES ANC. MILITAIRES. — Les membres sont priés d'assister aux funérailles de M. Charles Desmons, vendredi 7, à 8 h. 30, à Saint-Christophe.

U. N. C. — Les versements à la mutuelle faite pour le premier trimestre 1938, seront reçus au siège, 48 rue du Haze, jusqu'au samedi 8 janvier, à 17 h.

MUTILÉS ET INVALIDES DU TRAVAIL. — Permanence de service le vendredi de 18 à 20 h